



► La présidente  
du Conseil des Sages  
de la Laïcité et le  
ministre de l'Éducation  
nationale, le 31 mai,  
au ministère.



PAP NDIAYE FACE À  
DOMINIQUE SCHNAPPER

# Quelle laïcité en 2023 ?

*Alors que les polémiques  
autour de la laïcité scolaire  
reprennent de plus belle,  
"l'Obs" a voulu en préciser  
les contours en faisant  
débattre le ministre de  
l'Éducation nationale  
et la présidente du Conseil  
des Sages de la Laïcité, créé  
par Jean-Michel Blanquer*

Propos recueillis par **GURVAN LE GUELLEC**  
Photos **CLÉMENTE LOSFELD**

**P**eut-on être ministre de l'Éducation nationale, patron de notre école laïque et républicaine, et assumer d'être à l'écoute des revendications des populations dites minoritaires? Il faut croire qu'en France, en 2023, cela n'a rien d'une évidence. Depuis son arrivée rue de Grenelle, Pap Ndiaye n'a même pas besoin d'agir pour créer la polémique. Sa seule présence à ce poste dérange. La droite à son égard s'aligne, dans ses discours et dans ses actes, sur le Rassemblement national. A l'exception d'un Gérard Larcher qui lui barre la route au Sénat mais conserve un ton poli, les Ciotti, Retailleau et consorts en font une sorte d'incarnation de l'anti-France, voire de l'anti-France chrétienne, quand le ministre s'efforce timidement d'arriver à un compromis avec l'enseignement catholique sur son financement et la nécessaire diversification de son recrutement.

Mais qu'a donc fait Pap Ndiaye pour susciter pareille aversion chez une partie de nos concitoyens, la gauche laïcarde étant à peine plus amène que la droite républicaine? Réponse: il serait « woke », c'est-à-dire partisan de ce courant de pensée

– le wokisme – importé des États-Unis et visant à conférer des droits spécifiques aux « minorités dominées » en rupture avec une culture laïque qui ne connaît que des individus abstraits. Pire, il serait un woke caché puisque, en dehors de son statut d'historien américaniste (et donc forcément suspect), rien ne permet d'attester ce supposé wokisme.

Lesté de telles casseroles, Pap Ndiaye a subi un premier baptême du feu avec l'affaire des abayas, ces robes traditionnelles au Moyen-Orient – mais pas spécifiquement religieuses – auxquelles de nombreux proviseurs de lycée ont été confrontés à la rentrée 2022. Il y a quelques semaines, la polémique est repartie de plus belle lorsque le ministre a décidé de faire

évoluer les missions et la composition du Conseil des Sages de la Laïcité (CSL, voir encadré p. 42), une instance créée par son prédécesseur, le très militant Jean-Michel Blanquer, qu'il aurait cherché à diluer pour la transformer en « instrument de diffusion du wokisme », selon l'énarque et avocat Nicolas Baverez, chroniqueur du « Point » et du « Figaro ».

Les articles à charge ont fleuri, signés des *usual suspects* du genre – Luc Ferry, Elisabeth Badinter, Riss, patron de « Charlie Hebdo » – mais aussi de Mickaëlle

**LA PRÉSENCE DE PAP NDIAYE À SON POSTE DÉRANGE. LES CIOTTI, RETAILLEAU ET CONSORTS FONT DU MINISTRE UNE SORTE D'INCARNATION DE L'ANTI-FRANCE.**



Paty, sœur du professeur assassiné... Manquait juste la parole de la première concernée, Dominique Schnapper, grande spécialiste de l'histoire de la citoyenneté, directrice d'études à l'EHESS, fille et héritière intellectuelle de Raymond Aron, à qui Jean-Michel Blanquer avait confié les rênes du CSL en 2018. Farouchement indépendante, Mme Schnapper n'est pas du genre à se laisser ventriloquer. Elle avait envie de s'exprimer. Alors que l'affaire des abayas rebondit à Marseille (voir encadré p. 44), Pap Ndiaye, aussi, souhaitait préciser sa religion en matière de laïcité. « L'Obs » a donc organisé la rencontre. Entre le penseur de la condition noire, critique d'un « universalisme décharné » insensible aux différences qui a pu (peut encore?) prévaloir en France, et la républicaine *old school* sincèrement préoccupée par l'emprise islamiste et la dégradation du lien civique parmi les jeunes Français, la concorde n'était pas évidente. A l'issue de cet entretien, ils se disent « en accord sur l'essentiel ». Qui a fait le plus de pas vers l'autre? A vous d'en juger.

**Pap Ndiaye, des critiques très vives vous reprochent de remettre en cause la vision «ferme et simple» de la laïcité portée par votre prédécesseur, Jean-Michel Blanquer, et de transformer le Conseil des Sages de la Laïcité (CSL) qu'il avait mis en place en une instance dévolue à la «propagation du wokisme». Comprenez-vous ces attaques ?**

**PAP NDIAYE.** Je l'explique d'abord par les vicissitudes de la politique ; je ne suis pas naïf. La laïcité est un sujet payant d'un point de vue médiatique, il est donc tentant de l'instrumentaliser. Du côté du monde intellectuel, même si les critiques ne sont le fait que de quelques personnes, je crois percevoir une forme de soupçon lié à ma qualité d'historien américaniste travaillant – circonstance aggravante – sur les populations dites minoritaires et en particulier les populations noires. Cela m'amène à être rabattu sur des conceptions dites anglo-saxonnes des relations entre l'Etat, la société et la religion. Enfin, en tant qu'universitaire, je ne suis pas un spécialiste de la laïcité, contrairement à Dominique Schnapper. Certains en tirent une méfiance à

mon égard. Pourtant, la seule manière de me juger, c'est de se fier à mon bilan au ministère. Or, je crois avoir montré depuis un an à quel point je faisais de la laïcité un principe cardinal de mon action. La circulaire que nous avons édictée le 9 novembre après l'affaire des abayas est très claire – il faut interdire dès lors qu'il y a intentionnalité religieuse – et s'est appuyée sur une note que nous avait transmise le CSL quelques semaines plus tôt. Je me sens d'ailleurs totalement en phase sur ces questions avec Dominique Schnapper.

**Dominique Schnapper, vous qui êtes une figure de cet universalisme républicain que Pap Ndiaye serait censé subvertir, comment vivez-vous cette situation ? Certains détracteurs du ministre s'inquiètent pour votre liberté d'expression...**

**DOMINIQUE SCHNAPPER.** L'idée que Pap Ndiaye voudrait me museler est absurde de son point de vue tout autant que du mien. Je respecte les institutions, cela fait partie de mes convictions intellectuelles, mais, si j'étais en désaccord avec le ministre, j'aurais simplement donné ma démission. Le débat politique et médiatique caricature les positions des uns et des autres. C'est vrai des soupçons pesant sur Pap Ndiaye. C'est vrai aussi de l'idée qui circule selon laquelle notre Conseil serait monochrome et asservi à une vision militante de la laïcité. C'est une erreur. Jean-Louis Bianco (1), qui intellectuellement ne partage pas toujours mes conceptions, a travaillé activement avec nous pendant trois ans, participant efficacement au vade-mecum de la laïcité auquel le Conseil des Sages a contribué, et qui est à destination des cadres et enseignants pour les aider face aux situations très concrètes auxquelles ils peuvent être confrontés. Les membres du conseil partagent tous l'attachement aux textes de loi de 1905 [sur la neutralité religieuse de l'Etat, NDLR] et 2004 [sur l'interdiction des signes ostentatoires à l'école]. Nous ne sommes pas là pour élaborer une théorie de la laïcité, mais pour contribuer à ce que l'ensemble des dispositions qui la garantissent soient connues et appliquées.

**Il peut toutefois y avoir des « désaccords raisonnables » entre vous, pour reprendre l'expression d'Alain Policar, l'un des nouveaux membres du CSL nommés en avril. Sa critique d'un « universalisme de surplomb » reproduisant les vieux schémas coloniaux est peut-être plus proche de « l'universalisme sensible aux différences » qu'a pu prôner Pap Ndiaye que du vôtre...**

**D.S.** Et alors ? Policar écrit librement, j'écris librement. J'ai exposé ma conception de l'universel dans « la Relation à l'autre ». Mais le Conseil des Sages de la Laïcité n'est pas le lieu pour en débattre.

**P.N.** C'est une discussion intéressante néanmoins qu'on peut avoir par ailleurs.

**D.S.** Oui, bien sûr, par ailleurs! ➔

## BIO EXPRESS

Directrice d'études à l'EHESS, **DOMINIQUE SCHNAPPER**, 88 ans, est spécialiste de la citoyenneté, du monde juif et du rapport des juifs à la République. Elle a été membre du Conseil constitutionnel de 2001 à 2010 avant de prendre la tête du Conseil des Sages de la Laïcité et des Valeurs de la République en 2018.



► P.N. Moi qui suis très césairien, je me réfère souvent à cette lettre à Maurice Thorez quand Césaire quitte le Parti communiste en septembre 1956. Il y critique ce qu'il appelle « l'universalisme décharné », un universalisme européen-centré qui dominait alors au PCF et nourrissait un regard très paternaliste sur les pays du Sud qu'il fallait emmener sur le chemin de l'âge adulte. Il était très critique de tout cela mais, dans le même temps, s'opposait ardemment au repli identitaire. La négritude chez Césaire, c'est l'approfondissement du singulier mais pour mieux atteindre l'universel. Je m'inscris complètement dans cette perspective, mais ce débat-là est quand même très latéral par rapport au Conseil des Sages.

**Pourquoi alors faire évoluer ses missions en y incluant la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ? N'est-ce pas présupposer que la laïcité à la française est un peu trop « décharnée » ? Vos détracteurs vous le reprochent...**

P.N. La laïcité est tout sauf décharnée. C'est un principe inclusif qui, en affirmant la neutralité religieuse de l'État, assure à chacun sa liberté de croire et ne pas croire. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que cette dimension est de moins en moins comprise. Ce qui m'a frappé, ce sont des échanges que j'ai eus sur ces questions avec des

lycéens. On pourrait s'attendre à ce que ces jeunes en ma présence fassent preuve d'une prudence extrême. Eh bien, non, pas du tout. A chaque fois reviennent les mêmes récriminations : « Pourquoi contraindre notre liberté », « C'est notre droit », « Ce sont toujours les mêmes qui sont visés »... Des enquêtes d'opinion récentes et de nombreux travaux sociologiques confirment cette distance sceptique, voire hostile, à l'égard de la laïcité et en particulier à la loi de 2004 au sein de notre jeunesse. Et aussi chez une part croissante des jeunes enseignants, ce qui pose naturellement question en termes de transmission. Ce constat m'a amené à l'idée que, si on veut enraciner les principes de la laïcité dans notre société, il faut s'adresser aux élèves en leur disant : la République pose certes des limites à votre liberté individuelle mais elle garantit également que vous ne serez pas discriminés du fait de vos croyances ou de vos origines. Autrement dit, la laïcité ne vous vise pas, elle est pensée pour vous et peut même vous aider à faire valoir vos droits.

D.S. Articuler la promotion de la laïcité et la lutte contre les discriminations n'a rien d'une dilution ou d'une contradiction comme on a pu l'entendre. La laïcité, c'est précisément de donner à chacun les moyens d'être ce qu'il est indépendamment du milieu dont il sort. C'est

## REMOUS ENTRE LE MINISTRE ET LES "SAGES"

Jean-Michel Blanquer a créé le Conseil des Sages de la Laïcité et des Valeurs de la République en 2018 avec une triple mission : s'assurer que la « poussière ne soit plus mise sous le tapis », exercer une activité de conseil auprès des personnels souvent très peu formés sur ces questions, mais aussi tenter de « réinitialiser l'ADN républicain des jeunes générations ». Toute la question étant de savoir ce que l'on y met, l'ancien constitutionnaliste n'hésitant pas à affirmer, au nom de la « culture commune » et contre le droit, que le voile n'était pas souhaitable dans la société française. Pap Ndiaye a-t-il cherché à reprendre la main sur une instance dont la majorité des membres partageaient cette vision maximaliste de la laïcité ? Le ministre et Dominique Schnapper s'en défendent. Quand on s'étonne

que ledit conseil n'ait pas été officiellement saisi sur l'affaire des abayas à la rentrée 2022, la sociologue reconnaît une forme de distance – « Il fallait que nous apprenions à nous connaître, remettre les circuits de décision en place » – mais assure que ce moment d'appropriation est derrière nous. Pap Ndiaye rappelle pour sa part qu'il est un « homme de l'écrit ». De fait, faute d'avoir entendu les sages, il les a manifestement lus, sa circulaire du 9 novembre s'appuyant sur une note qu'ils lui avaient adressée en mai. Beaucoup de bruit pour rien ? Non. Les protestataires – dont la philosophe Catherine Kintzler, toujours membre du CSL – s'émouvent, textes à l'appui, que le conseil ait perdu son pouvoir d'autosaisine. Les sages ne pourront plus s'inviter dans les établissements sans prévenir les rectorats et l'administration de la laïcité – 650 inspecteurs des équipes Valeurs de la République – sera prioritaire pour évangéliser les troupes.

Ce n'est pas anodin. Autre évolution : l'élargissement du champ d'intervention du CSL – qui couvre désormais la lutte contre les discriminations à l'école – et son rééquilibrage idéologique. Bien que Dominique Schnapper réfute toute « monochromie » du précédent conseil, Pap Ndiaye lui a bien donné une sérieuse inflexion en nommant deux juristes, attachés à une vision strictement légaliste de la laïcité, et surtout le sociologue Alain Policar, détracteur du « racisme systémique » et de « l'universalisme de surplomb » prévalant à ses yeux dans la société française. Un casus belli pour l'ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel Jean-Eric Schoettl, qui a préféré rendre son mandat et se répand depuis dans la presse pour accuser le ministre de vouloir neutraliser le CSL et « briser son ressort universaliste par l'obsession de la race et du sexe, par la division de la société entre dominants et dominés... ». B.L.B.



l'instrument par lequel, à une époque, on a émancipé les élèves du pouvoir de l'Eglise catholique et par lequel aujourd'hui on pourrait émanciper éventuellement une partie de la jeunesse de l'emprise islamiste.

***Cette conception émancipatrice de la laïcité va bien plus loin que celle portée par la loi de 1905 et même que celle portée par la loi de 2004, qui cherchait à combattre les pressions religieuses entre enfants sans avoir à traîner les jeunes coupables devant les tribunaux. Elle relève davantage du projet politique que du principe juridique. Quel texte de loi autorise l'Etat à émanciper les élèves contre leur gré ?***

**P.N.** Il n'est pas question d'émanciper par la contrainte, il est question de créer les conditions propices à l'émancipation. La loi de 2004 fait bien de l'école un lieu particulier. Dans l'espace public, on peut manifester une affiliation religieuse avec une kippa, un voile ou une grosse croix et moi, je n'ai aucun problème avec cela. A l'école, cet affichage n'est pas possible. Pourquoi? Parce que l'on s'adresse à des mineurs dont la construction intellectuelle est en chantier et, pour que cette construction puisse se faire sereinement, il faut un lieu qui soit neutre du point de vue des affirmations philosophiques et religieuses. J'ai bien conscience que cela ne va pas de soi pour tout le monde, notamment pour un certain nombre de nos voisins européens qui ne voient pas de contradiction entre le port de signes ostensibles et la possibilité d'une émancipation. Mais il existe de fait dans notre pays une tradition laïque, philosophique et politique qui considère que la laïcité n'est pas qu'un principe juridique, qu'il s'agit d'une manière de vivre ensemble. Les

**“LA LAÏCITÉ N'EST PAS QU'UN PRINCIPE JURIDIQUE, C'EST UNE MANIÈRE DE VIVRE ENSEMBLE.”**

PAP NDIAYE

questions de laïcité à l'école ne se résument pas d'ailleurs au seul sujet des hidjabs ou des abayas. Il existe d'autres sujets brûlants sur lesquels on ne doit pas déroger : les contestations pédagogiques, les refus de participer à des cours d'EPS, d'histoire ou de SVT. Ce sont des enjeux cruciaux bien qu'ils soient moins médiatisés.

**D. S.** Je vous rejoins entièrement. La laïcité est avant toute chose un principe juridique. Mais derrière tout principe, il y a un peu plus que le droit. Toute démocratie se définit par la séparation du politique et du religieux, les formes prises par cette séparation étant différentes d'un pays à l'autre. En France, elle a été révolutionnaire, conflictuelle et, effectivement, la laïcité, dans ce contexte, est aussi un projet politique d'émancipation du citoyen des déterminismes culturo-religieux au nom de la raison commune. Nos amis anglo-saxons, même quand ils nous aiment bien, nous trouvent un peu raides sur le sujet mais c'est notre histoire et nous avons le droit à la continuité historique.

**P.N.** C'est aussi une question de curseur. Certains comme le président de la République parlent d'une « réserve » souhaitable dans l'expression publique de la foi. Moi, j'aime bien l'idée des « accommodements », d'avoir conscience que certaines formes de manifestation ➤

►► religieuse peuvent être en tension avec le vivre-ensemble à certains moments. Il peut y avoir des différences de perception entre nous. Il faut les admettre. Mais pour moi qui ne fais pas de la laïcité le point d'appui d'un projet politique plus large, la seule question qui importe, c'est bien ce qui se passe dans l'enceinte scolaire : il faut faire en sorte que les atteintes y reculent le plus possible. Et pour y arriver, nous avons besoin à la fois d'un discours de fermeté et d'un discours de conviction et de pédagogie.

**Quel pourrait être ce discours ? L'enseignement de la laïcité juxtapose une multiplication d'interdits – pas de maillots de bain couvrants, pas de menus confessionnels, pas d'aménagement d'emploi du**

## NOUVELLE POLÉMIQUE SUR LES ABAYAS

On croyait le feu éteint. Il ne faisait que couvrir. Depuis la publication, début mai, d'une enquête de Mediapart accusant le proviseur du lycée Victor-Hugo de Marseille d'avoir tenu des propos déplacés, sinon racistes, en tentant de convaincre plusieurs lycéennes d'adopter une tenue conforme au « code vestimentaire laïque », la polémique enfle à nouveau autour de la question des abayas, ces robes longues traditionnelles au Moyen-Orient – mais pas strictement religieuses – qui se multiplient depuis un an. Plusieurs surveillants, dont des militants SUD et CGT, ont pris le parti des jeunes filles avant pour certains d'être mis à pied. Tandis que la salle des profs se clivait, toujours selon Mediapart, entre partisans de la fermeté et du compromis. Quel que soit le fin mot de l'histoire, cette situation souligne la grande fragilité des proviseurs, pas toujours

suffisamment capés, sur la forme comme sur le fond, pour gérer des négociations complexes avec les élèves et leurs familles, notamment dans des établissements ségrégués comme Victor-Hugo où les tentatives de contournement peuvent être nombreuses et donc très chronophages à régler. Reste qu'au-delà des actions de formation nécessaires, aucune sortie de crise évidente ne s'impose. Trop lent, trop rigide, trop coulant... Pap Ndiaye a eu le droit à son lot de critiques souvent contradictoires quand la polémique est apparue à la rentrée 2022. Pourtant, la réponse du ministère – laisser les proviseurs juger au cas par cas de l'« intentionnalité religieuse » des tenues – semble plutôt frappée de bon sens. Oui, la loi de 2004 interdit les signes ostensibles. Non la Rue de Grenelle ne peut pas réglementer les longueurs de jupes et il revient bien aux proviseurs, même si certains s'en plaignent, de trancher. Ce qui, accordons-le, n'a rien d'une sinécure. **B.L.B.**

**temps pour suivre le ramadan – et des professions de foi sympathiques** – « La laïcité, c'est l'égalité entre toutes les croyances », « le respect de la liberté de conscience », le « vivre-ensemble ». Sans que l'articulation entre ces deux pôles, apparemment contradictoires, ne soit jamais explicitée.

**D.S.** Le risque du prêchi-prêcha existe en effet. Cela pose la question de la transmission des valeurs démocratiques car le problème ne se limite pas au sujet de la laïcité. Il y a un rapport de plus en plus dégradé – dans la jeunesse et également dans l'ensemble du corps social – à tout ce qui relève de l'autorité, de l'institution, du politique. Cela demande donc d'avoir des enseignants armés intellectuellement pour aborder ces sujets. Nous y travaillons depuis cinq ans, mais le chemin à parcourir est ardu. Quand la laïcité apparaît comme un instrument de tyrannie plutôt que de liberté, c'est le symptôme d'un échec pédagogique, au sens large du terme.

**P.N.** Nous sommes aussi confrontés chez de nombreux jeunes au primat absolu de la notion de droits individuels, de droits subjectifs, les obligations du collectif étant perçues comme invasives. C'est pourquoi je pense qu'il faut enfoncer le clou de la laïcité avec une pédagogie d'arguments, de connaissances, y compris historiques. Je propose d'articuler cette notion à des questions comme la lutte contre les discriminations raciales, la LGBT-phobie, qui n'en sont pas totalement détachées et qui pourront la renforcer puisqu'elles sont au cœur des préoccupations de cette même jeunesse. L'école laïque, c'est une école qui accueille tous les enfants. Il est important de le redire. Ce ne sont pas que des mots. Il est intolérable, par exemple, que de plus en plus d'enfants juifs ne se sentent plus en sécurité dans des écoles de la République, comme j'ai pu l'entendre à de multiples reprises. J'ai d'ailleurs missionné le CSL pour que nous ayons un état des lieux précis de la situation.

**Les atteintes à la laïcité justement... En septembre dernier, le Comité interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR) analysait le port des abayas comme une « stratégie d'entrisme salafo-frériste visant à faire entrer des pratiques et rites religieux à l'école ». Pap Ndiaye, vous m'avez répondu en novembre manquer d'éléments et vous méfier des discours tant angéliques que catastrophistes. Est-ce toujours votre position alors que la polémique repart à Marseille ?**

**P.N.** Ce que je vous disais en novembre était un peu différent. Je ne suis absolument pas naïf. Derrière les écrans et tout particulièrement sur TikTok, nous sommes confrontés à des agitateurs qui, de manière assez rusée, utilisent le système des « défis » ou des « challenges » propre à ce réseau social pour embarquer des jeunes dans leur projet de sape du modèle laïque et républicain. Ça n'était pas aussi net à l'époque mais le phénomène s'est énormément développé, à l'automne puis à nouveau récemment, depuis mars-avril, avec une concentration de la problématique sur quelques établissements comme à Marseille, où nous sommes extrêmement vigilants et mobilisés. Ceci étant, cela n'exclut pas qu'il



puisse y avoir dans le même temps des ados qui, pour se faire remarquer, provoquer, embêter l'institution et leurs parents par la même occasion, en viennent à revêtir des vêtements religieux ou des vêtements traditionnels à la connotation plus ambiguë.

**N'y a-t-il pas un risque toutefois de surpolitiser ce phénomène ? L'universitaire Pierre Kahn rappelle que toutes les études sur le rapport des jeunes à la laïcité ne sont pas concordantes et se demande si nous ne cédon pas à une forme de « panique morale », pour paraphraser le philosophe Ruwen Ogien.**

**D.S.** Il n'est pas question de paniquer. Comme le soulignait Pap Ndiaye, certains adolescents ont toujours eu besoin d'exprimer leur révolte d'une manière ou d'une autre. Par ailleurs, dans une grande partie du monde éducatif, les choses se passent normalement et sereinement. Cela n'empêche pas de constater avec lucidité qu'il existe des mouvements, bien repérés, certes minoritaires, mais qui portent un projet politique contraire à nos valeurs communes et à la démocratie. Comme tout mouvement minoritaire, il n'est pas aisé d'apprécier leur pouvoir de nuisance. Sans doute, mis en perspective avec 12 millions d'élèves et 60 000 établissements, ils représentent statistiquement peu de choses. Mais nous savons depuis les travaux du psychologue Serge Moscovici dans les années 1970 combien les minorités agissantes ont une efficacité politique bien supérieure à leur représentation statistique.

**“QUAND LA LAÏCITÉ APPARAÎT COMME UN INSTRUMENT DE TYRANNIE, C'EST LE SYMPTÔME D'UN ÉCHEC PÉDAGOGIQUE.”**

DOMINIQUE SCHNAPPER

**Les chiffres sont pourtant troublants : 21 % des enseignants français – 42 % dans les établissements populaires – déclarent avoir été confrontés en 2022 à « des formes de contestation ou de désapprobation lors des cérémonies en l'honneur de Samuel Paty ». Faut-il y voir la persistance d'une forme de « pas de vague » au sein de l'institution comme l'analyse le SNPDEN, syndicat majoritaire des proviseurs ?**

**P.N.** Les enquêtes du SNPDEN ne sont pas non plus la vérité révélée. On observe pour 2023 une tendance très nette chez les personnels de direction à faire remonter les situations problématiques et notamment à signaler des faits qu'ils ne signalaient pas auparavant. En ce qui concerne les atteintes que vous évoquez, il y a contestation et contestation. Je ne minore pas les faits mais je dois les resituer. Toutes les contestations ne sont pas verbalisées. Cela peut être un bruit, un sifflement pendant une minute de silence... C'est ce genre de choses que l'on a beaucoup observées. Ces faits sont regrettables mais leurs auteurs ne sont pas toujours identifiables et, quand bien même ils le seraient, il est probable qu'une partie des équipes les gèrent en interne et oublient ensuite de les signaler. Car, faut-il le préciser : un très grand nombre de situations se règlent localement par un coup de fil aux parents, une discussion avec les élèves concernés. Et l'on ne peut que s'en féliciter. **C'est un point rarement abordé, mais le sujet laïcité a des liens étroits avec celui de la mixité sociale. Vous aviez prévu un grand plan pour mêler davantage nos enfants sur les bancs des écoles, Pap Ndiaye. Vous vous êtes contenté de mesures timides. N'est-on pas en train de fragiliser irrémédiablement les fondements de notre école laïque et républicaine ?**

**P.N.** L'association que vous faites entre laïcité et mixité est très juste. Ne pas agir contre la ghettoïsation scolaire, c'est contribuer au délitement du rapport à la laïcité. Ceci étant posé, quelle alternative avais-je ? Aller plus loin aurait demandé de prendre des dispositions législatives. Nous avons des objectifs précis de mixité, nous avons un partenariat avec l'enseignement privé et nous ne pouvons pas avancer sur ces questions sans les collectivités, maîtresses de la sectorisation. Il nous faut nous appuyer sur elles ; fort heureusement, beaucoup sont partantes et j'espère que les plus réticentes verront à terme tout l'intérêt qu'elles ont à rejoindre le mouvement.

**D.S.** On ne peut qu'espérer une prise de conscience sur ce sujet. C'est évidemment beaucoup plus difficile d'ancrer la laïcité dans des milieux ghettoïsés où les enfants sont soumis à une pression sociale considérable.

**Dès qu'il a ouvert le dossier mixité, Pap Ndiaye a été violemment attaqué, notamment par une bonne partie de la droite française qui, pourtant, ne cesse de proclamer son attachement à la laïcité. Cela vous a-t-il étonné Dominique Schnapper ?**

**D.S.** Le débat politique me consterne depuis quelque temps. Cela n'en est hélas qu'un élément. ■

(1) Ancien ministre socialiste, représentant d'une laïcité ouverte et épouvantail des milieux ultra-laïques.